

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
 Département des Alpes de Haute-Provence  
 -----

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2018-02(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
 DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 15 juin 2018  
 Nombre d'élus en exercice : 22  
 Présents : 17  
 Absents : 5  
 Votants : 18 (17 + 1 pouvoir)  
 Réception en Préfecture le :  
 Délibération certifiée exécutoire le :  
 Date de l'affichage par extrait de la présente  
 délibération :

L'an deux mille dix-huit et le 29 juin, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s : Mesdames Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA, Nathalie PONCE-GASSIER,  
 Messieurs Khaled BENFERHAT, Serge CAREL, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Claude FIAERT (ayant reçu pouvoir de mme GRANET-BRUNELLO), Robert GAY, Jacques LARTIGUE, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Serge SARDELLA, Jean-Yves ROUX,

Etaient excusé(e)s : Mesdames Patricia GRANET-BRUNELLO (ayant donné pouvoir à Monsieur FIAERT), Brigitte REYNAUD.  
 Messieurs Patrick BOUVET, André LAURENS, Serge PRATO.

**Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2017**

**Le président POURCIN expose :**

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le compte de gestion du comptable public, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, signé par madame la Payeuse départementale, comptable du Service départemental d'incendie et de secours.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	CUMUL SECTIONS
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires totales (A)	8 822 954,40 €	17 846 562,40 €	26 669 516,80 €
Titres de recettes émis (B)	5 412 423,42 €	17 714 984,75 €	23 127 408,17 €
Réductions de titres ©	0,00 €	183 542,22 €	183 542,22 €
Recettes nettes ( D = B - C )	5 412 423,42 €	17 531 442,53 €	22 943 865,95 €

<b>Dépenses</b>			
Autorisations budgétaires totales (E)	8 822 954,40 €	17 846 562,40 €	26 669 516,80 €
Mandats émis (F)	5 302 059,28 €	17 885 335,92 €	23 187 395,20 €
Réductions de mandats (G)	45 731,75 €	337 321,60 €	383 053,35 €
Dépenses nettes ( H = F - G )	5 256 327,53 €	17 548 014,32 €	22 804 341,85 €

